



Charte éthique

L'éthique au quotidien

Version 2018

S
O
F
R
A
B
R
I
C
K

Sommaire

- **Introduction**
- **Comment utiliser cette charte**
- **Respect des individus, respect de la loi**

Et respect des coutumes locales

- **Parlons ensemble**

→ **En tant qu'entreprise**

Sécurité et qualité des produits

Exactitude des documents financiers et professionnels

Utilisation des actifs de la Société

Confidentialité

Représenter la Société

Cadeaux et invitation

Corruption et « paiements de facilitation »

→ **En tant qu'employeur**

Santé, hygiène et sécurité

Diversité

Harcèlement sexuel

Respect de la vie privée

Conflits d'intérêts

→ **En tant qu'entreprise citoyenne responsable**

Activités politiques

Contribution à la collectivité

Responsabilité vis-à-vis de l'environnement

→ **Supplément pour les managers**

Le rôle du manager

Publicité et marketing

Choix et traitement équitable des fournisseurs

Concurrence

Fiscalité

L'idéologie SOFRABRICK

Chez Sofrabrick, nous voulons assurer la satisfaction culinaire des consommateurs et croyons que déguster ce qui nous plait, fait partie des choses qui nous rendent heureux. Notre mission est d'aider les hommes et les femmes du monde entier à répondre à ce besoin gustatif. Cet engagement donne un sens et de la valeur à notre entreprise ainsi qu'à la vie professionnelle de nos collaborateurs. Nous sommes fiers de notre travail.

En tant qu'entreprise

Début des années, La feuille de brick ne se fabrique déjà plus dans les cuisines des appartements des migrants tunisiens. Claude Journo, venu tout jeune de Tunisie au début des années 50, et qui pour toute formation a vu sa mère faire les feuilles de brick à la maison, va devenir le pionnier de leur industrialisation. Pour y parvenir, il va jusqu'à Locarn en Bretagne, entre en relation avec Claude Lostanlen qui a inventé la machine à faire les crêpes quelques années plus tôt et lui fait faire les adaptations nécessaires pour que la feuille de brick devienne une marchandise (re)produite en série.

Ses principaux clients sont les épiceries des quartiers où vivent des immigrés et les pâtisseries « orientales » parisiennes des quartiers estudiantins. Nous sommes au lendemain des décolonisations qui ont entraîné des migrations diverses d'Algérie, de Tunisie et du Maroc. Il faut répondre aux demandes alimentaires de ces populations, mais aussi aux prémices de ce qui deviendra l'exotisme alimentaire de masse.

En tant qu'employeur

Nous voulons que Sofrabrick soit un lieu où il fait bon y travailler. Nous savons que nos collaborateurs représentent notre principal atout. Ils doivent bénéficier d'un environnement de travail sûr et sain, où le talent et le mérite personnel sont reconnus, la diversité valorisée, la vie privée respectée et le juste équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle pris en compte. Nous croyons qu'il est important d'offrir à nos collaborateurs un environnement stimulant, des perspectives d'évolutions motivantes, ainsi que la possibilité de changer les choses. Nous encourageons un climat d'ouverture, de courage, de générosité et de respect, pour que chaque collaborateur se sente libre d'exprimer ses questions, ses idées et ses préoccupations.

En tant qu'entreprise citoyenne responsable

Nous prenons part à la création d'un monde gustatif et accessible à tous. Nous sommes conscients de l'impact de nos activités sur l'environnement naturel, y compris sur la biodiversité, et nous nous efforçons sans cesse de le minimiser. Nous sommes déterminés à ne pas compromettre l'avenir au nom du présent. Nous nous engageons à respecter le Droit de l'Homme. Nous recherchons activement et favorisons les partenaires qui partagent nos valeurs et nos engagements éthiques.

Introduction

Nous nous engageons à faire vivre concrètement les engagements de Sofrabrick dans nos activités quotidiennes. C'est l'essentiel pour pérenniser le succès de notre société.

C'est aussi la raison pour laquelle nous avons élaboré cette charte. Son objectif est de nous aider à comprendre ce que l'on attend de nous en tant que collaborateur de Sofrabrick. Elle s'applique à chacun d'entre nous, où que nous nous trouvions et quel que soit notre fonction, du collaborateur nouvellement embauché jusqu'aux membres de la direction générale.

Chacun de nous prend l'engagement de respecter cette charte, dans l'esprit et la lettre.

Vous devez toujours garder à l'esprit que :

- Les valeurs et les principes énoncés dans ce document ne sont pas facultatifs : vous devez les respecter
- Vous donnez l'exemple : la réputation de Sofrabrick dépend de vous
- Vous serez appréciés non seulement sur ce que vous faites, mais aussi sur votre manière de le faire
- Les questions éthiques sont rarement simples mais elles doivent être abordées

Ne gardez pas ces questions pour vous : parlez-en et demandez conseil

Au quotidien l'intégrité et le respect sont les valeurs essentielles

Comment utiliser cette charte

L'éthique au quotidien ne remplace pas les politiques existantes et vous devez continuer à vous référer à l'ensemble des règles et des normes définies sur votre lieu de travail. Au contraire, cette charte a été conçue pour offrir un cadre à ces politiques et vous permettre de mieux en comprendre la logique et la finalité.

Cet outil doit aussi pouvoir vous aider à résoudre les questions et les dilemmes que vous pourriez rencontrer dans le cadre de votre travail.

Bien sûr, aucun document ne peut prévoir ni traiter toutes les situations qui pourraient se présenter, d'autant plus que les dilemmes éthiques se situent bien souvent dans des « zones grises » où la solution n'est pas immédiatement évidente. Aussi, chaque fois que vous pensez être confronté à une problématique éthique, posez-vous les questions suivantes :

1. Est-ce conforme à l'idéologie Sofrabrick et à l'éthique au quotidien ?
2. Est-ce légal ?
3. Quel est l'impact de mes actions sur nos différentes parties prenantes et comment réagiraient-elles si elles venaient à les connaître
4. En cas de doute, ai-je sollicité de l'aide ?

Nous reconnaissons que certaines situations sont loin d'être simples. En cas de doute, **la règle d'or** est de signaler et **d'en discuter ouvertement**.

Les sujets techniques sont de préférence discutés avec nos experts internes, spécialisés en Finances, Ressources Humaines, Hygiène et Sécurité, Juridique et Fiscal, Achats etc.

Chacun d'entre nous chez Sofrabrick peut se retrouver confronté à une question éthique dans le cadre de son travail : comment se comporter avec ses collègues et réagir à leur propre comportement, comment traiter des demandes difficiles ou délicates de la part de nos clients ou fournisseurs, comment résoudre certaines questions quant à l'utilisation des biens de la société ? Toutes ces questions ont une dimension éthique. La charte éthique apporte une aide utile et pratique sur ces différents sujets et sur bien d'autres dilemmes qui peuvent se poser ponctuellement à chacun d'entre nous.

Cette charte idéologique s'adresse à tous nos collaborateurs. Elle concerne également tous les mandataires sociaux et les membres des comités exécutifs et de direction de Sofrabrick.

Sofrabrick se réserve le droit de changer, modifier ou corriger la charte à tout moment, avec ou sans délai de prévenance, ainsi que celui d'agir comme elle l'entend de façon appropriée à chaque situation individuelle.

Respect des individus

Nous demandons que tous nos collaborateurs travaillent ensemble, de façon ouverte et respectueuse. De cette façon, nous maintiendrons à travers notre entreprise une culture basée sur la loyauté, la confiance et la solidarité.

Nous devons reconnaître les idées des autres ainsi que leurs contributions. Le travail d'équipe est encouragé et les succès comme les échecs doivent être partagés. Nous devons écouter avec générosité et partager librement l'information dans le respect des règles de confidentialité du Sofrabrick. Le dénigrement de collègue est contraire aux valeurs de l'entreprise.

Respect de la loi

Sofrabrick est présent dans un grand nombre de pays, ce qui représente une large palette de cultures, de lois et de régimes politiques.

Que ce soit en tant qu'entreprise qu'en tant qu'individu, la règle fondamentale est avant tout de respecter les lois et réglementations des pays dans lesquels Sofrabrick opère.

Sofrabrick attache une importance particulière au respect, dans l'esprit et dans la lettre, de la loi dans les domaines suivants :

- Droit de l'Homme : interdiction du travail des enfants et du travail forcé, respect des lois contre la discrimination, des dispositions réglementant la durée du travail et la rémunération, les lois prévoyant la représentation collective des salariés
- Normes de qualité, d'hygiène et de sécurité
- Environnement
- Corruption
- Fiscalité et communication fidèle des informations financières
- Concurrence

Sofrabrick souhaite partager ces principes avec ses partenaires commerciaux, et s'assurer, dans la mesure du possible, que ces derniers respectent bien ces mêmes lois et réglementations.

Parlons ensemble

Nous encourageons tous nos collaborateurs à exprimer leurs points de vue, à défendre leurs opinions et à signaler les comportements ou requêtes inacceptables.

Nous savons que les collaborateurs peuvent avoir des préoccupations concernant certaines pratiques et avoir besoin d'aide et de conseils pour les résoudre.

Nous veillerons à ce que toute préoccupations exprimées de bonne foi concernant d'éventuels comportements inappropriés de la Société, de l'un de ses collaborateurs ou d'un partenaire commercial soit examinée en détail et que les mesures appropriées soient prises. « De bonne foi » signifie ici qu'au moment où vous les avez fournies étaient honnêtes et exactes, même s'il ultérieurement prouvé que vous faisiez erreur.

Nous assurerons un retour à toute personne nous ayant fait part de telles préoccupations, dans la mesure où ceci est approprié et que les informations puissent être communiquées sans enfreindre la loi ou d'autres obligations de confidentialité.

En cas d'enquête, nous veillerons à ce qu'elle se déroule dans le respect, notamment, des principes du contradictoire et de présomption d'innocence.

Toutes informations données au cours d'une enquête seront uniquement communiquées aux personnes qui en ont un besoin légitime. Nous garantissons l'absence de représailles au collaborateur nous ayant fait part, de bonne foi, de ses préoccupations. Au cours d'une enquête chacun est requis d'apporter sa pleine et entière collaboration.

La voie normale pour signaler de telles préoccupations est d'en informer votre hiérarchie. Si pour une raison ou une autre cela ne vous convenait pas, informez-en votre Directeur des Ressources Humaines.

En tant
qu'entreprise

Sécurité et qualité des produits

La sécurité et la qualité de nos produits sont depuis toujours d'une importance capitale

La haute performance, la qualité et la sécurité de nos produits sont les preuves de notre engagement et de notre respect vis-à-vis des consommateurs, permettant ainsi de gagner leur confiance, de construire la notoriété de nos marques et de garantir le leadership de SOFRABRICK dans son domaine.

Nous nous sommes ainsi engagés à commercialiser des produits qui ont prouvé leurs qualités, garanties par des tests rigoureux.

Chaque collaborateur de Sofrabrick doit poursuivre la recherche d'une qualité totale du produit, de sa conception à sa distribution même après sa mise sur le marché.

Ceux et celles d'entre nous qui sont impliqués dans les activités de développement, de marketing, de fabrication et de vente de produits doivent :

- ➔ Respecter l'ensemble des lois et des réglementations en matière de développement et d'étiquetage produits
- ➔ Encourager le dialogue libre et ouvert sur les questions liées à l'innocuité des produits, pour qu'aucune d'entre elles ne soient ignorées
- ➔ S'assurer que les normes les plus élevées de contrôle de l'hygiène et de la qualité soient mises en œuvre à chaque étape du processus de production
- ➔ S'assurer que toutes les réclamations des consommateurs soient bien transmises aux services consommateurs concernés.
- ➔ Réagir rapidement à tout problème éventuel concernant la sécurité et l'innocuité de nos produits et les contrôles qualité

Pour s'assurer que nos clients reçoivent des produits de la plus haute qualité, Sofrabrick a mis en place des systèmes de contrôle de qualité à chaque étape du processus de fabrication. La qualité est la priorité, quelles que soient les contraintes des plans de production. Vous devez, sans hésitation, arrêter la ligne, évoquer ouvertement le problème avec votre chef d'équipe, travailler avec et le reste de l'équipe pour résoudre le problème.

Nous réagissons rapidement à toute question concernant la sécurité des produits. Vous devez immédiatement en parler avec votre hiérarchie ou votre responsable du Contrôle Qualité.

Documents financiers et professionnels

Nous avons tous l'obligation de nous assurer que l'ensemble des informations figurant dans nos documents financiers ou autres, sont exactes. C'est une des clefs du succès de toute entreprise. C'est l'essentiel à la conduite honnête, efficace et licite de notre activité. En particulier, il est primordial de fournir à nos actionnaires des informations transparents, fidèles et fiables.

Chacun de nous doit :

- Contribuer à ce que les informations figurant dans les documents financiers et professionnels soient toujours exactes
 - Conserver ces documents en toute sécurité et respecter les consignes d'archivage
 - Coopérer avec les auditeurs internes ou externes
 - Refuser toutes les transactions en espèces. S'il n'y avait pas d'autres possibilités, celles-ci doivent faire l'objet d'une autorisation expresse et être correctement enregistrées et documentées
 - Veiller à ne pas vendre, transférer ou céder tout bien appartenant à Sofrabrick sans les autorisations et les documents nécessaires
-

Utilisation des actifs de la société

Les actifs de la société ont pour objet de permettre aux collaborateurs de réaliser les objectifs économiques de Sofrabrick. Le mauvais usage ou le gaspillage de telles ressources, y compris le temps de travail, nous font tous du tort et nuisent aux performances opérationnelles et financière de Sofrabrick.

Chacun de nous doit :

- Eviter de manière générale toute utilisation personnelle des ressources de la société. L'usage personnel des outils de communication tels que le courrier électronique, le téléphone, l'internet etc. peut être toléré dès lors qu'il est limité, qu'il n'entraîne pas de coût déraisonnable et n'empiète pas sur notre activité professionnelle.
- Préserver et protéger les ressources de la société, éviter qu'elles ne soient perdues, endommagées, mal utilisées, gaspillées, prêtées, transférées ou cédées sans autorisation
- Eviter tout usage inapproprié des systèmes d'information, du courrier électronique et de l'internet
- Garder à l'esprit que tous les actifs et documents de la société appartiennent à SOFRABRICK

Confidentialité

La divulgation non autorisée d'informations confidentielles peut porter préjudice à Sofrabrick. Nous devons tous nous assurer que toute information, qui ne serait pas publique, reste strictement confidentielle. Ceux d'entre nous ayant accès à des informations relatives à nos partenaires commerciaux ont la même obligation de les protéger contre toute divulgation.

Chacun de nous doit :

- Limiter la divulgation d'informations confidentielles aux seules personnes ayant un besoin légitime d'en avoir connaissance et ceci dans l'intérêt de la société
- Conserver en toute sécurité toutes les données clients et fournisseurs confidentielles, aussi bien celles sous format papier qu'électronique
- Empêcher toute divulgation d'informations confidentielles à des personnes externes à SOFRABRICK (y compris les membres des familles des collaborateurs)
- Eviter de discuter ou de travailler sur des informations confidentielles dans des lieux publics où les conversations peuvent être entendues et la sécurité des données compromises
- Ne pas divulguer d'informations confidentielles relatives à un précédent employeur
- Restituer toutes les informations confidentielles (y compris toutes copies) en cas de départ de Sofrabrick

Toutes informations (écrite, électronique ou sous toute autre forme) non disponible pour le public et à laquelle vous avez eu accès en votre qualité de collaborateur de Sofrabrick, doit être considérée comme confidentielle. Le fait de la révéler, même à des amis de confiance, n'est pas acceptable. Cela peut nuire aux intérêts de Sofrabrick.

Nous devons tous prendre les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité des informations, même sur le lieu de travail, par exemple en rangeant notre bureau le soir avant de partir, en mettant sous clefs nos documents, en changeant régulièrement le mot de passe et en faisant preuve de prudence lorsque nous utilisons des téléphones mains libres.

Vous ne pouvez jamais savoir à l'avance qui pourrait passer par là. Même entre collaborateurs de Sofrabrick, les informations commercialement sensibles ne doivent être échangées que lorsqu'il existe un besoin légitime.

Représenter la société

La réputation de Sofrabrick dépend du comportement de chacun d'entre nous

Chacun de nous doit :

- Agir en gardant à l'esprit les intérêts de Sofrabrick
- Refléter les valeurs de Sofrabrick dans son comportement professionnel
- Eviter de parler ou écrire au nom de Sofrabrick sauf autorisation
- Eviter de parler ou d'écrire sur des sujets hors de son champ d'expertise
- Veiller à ce qu'il n'y ait pas de confusion entre ses opinions ou intérêts personnels et ceux de la société (par exemple, vous devez éviter d'utiliser le papier à entête ou l'adresse électronique de Sofrabrick pour vos affaires personnelles ou lorsque vous exprimez vos points de vue personnels)

Aujourd'hui, les blogs sont devenus un moyen d'expression à la mode. Les collaborateurs qui y participent doivent clairement indiquer qu'ils ne font qu'exprimer leurs points de vue personnels et prendre les précautions nécessaires pour qu'il n'y ait pas de confusions avec les positions de Sofrabrick.

Dans la plupart des cas, sur de tels blogs, il serait souhaitable que les collaborateurs ne s'identifient pas comme salariés de Sofrabrick. Vous devriez d'abord évoquer cette question avec votre collègue qui n'a peut-être pas réalisé en quoi son comportement pourrait être contraire aux intérêts de Sofrabrick. Le cas échéant, vous pourriez décider d'en discuter avec votre hiérarchie.

Si des informations erronées circulent, informez en la hiérarchie : ils sauront prendre les mesures nécessaires. Quoi qu'il en soit, aucun collaborateur non autorisé ne doit publier, sur l'internet ou ailleurs, des informations ou déclarations de la société.

Corruption et « paiement de facilitation »

La corruption est inacceptable et n'est pas compatible avec Sofrabrick. Elle ne profite pas aux communautés dans lesquelles nous opérons et représente un coût pour l'entreprise. Les pots-de-vin sont une forme de corruption et sont illégaux dans la plupart des pays, particulièrement lorsque des fonctionnaires sont impliqués. Certains pays interdisent également les « paiements de facilitation » c'est-à-dire les paiements effectués afin d'exécuter ou d'accélérer certaines formalités administratives telles que les demandes de permis ou les passages en douane. La plupart sont, en fait, une forme de corruption.

Chacun de nous doit :

- ➔ Ne jamais effectuer, proposer ou promettre des paiements en espèces ou des services (y compris les cadeaux et les invitations) à des fonctionnaires, agents de l'Etat ou personnes à même de les influencer
- ➔ Ne jamais effectuer, en toute connaissance de cause, de tels paiements par le biais de tiers. Ceci suppose que nous choisissons soigneusement et suivons étroitement nos sous-traitants, agents et autres partenaires commerciaux
- ➔ Veiller à informer immédiatement le patron de pays au cas où de tels paiements ne pourraient être évités, et documenter la demande de paiement de façon exhaustive

Si vous soupçonnez qu'un consultant agit de façon irrégulière, ne lui versez pas d'acompte avant de vous être assuré qu'aucun paiement illicite n'est envisagé. Dans certains pays, du fait des habitudes culturelles, il peut être difficile d'obtenir une réponse claire ; cependant, les personnes travaillant avec des multinationales devraient comprendre la nécessité d'une telle démarche.

La société ne verse pas de telles gratifications au bénéfice des autorités locales pour qu'elles exécutent des tâches officielles. Si le paiement réclamé ne correspond pas à une redevance d'installation légitime, vous ne devez pas payer.

En tant
qu'employeur

Santé, hygiène et sécurité

Toute personnes travaillant pour ou avec Sofrabrick a droit à un environnement du travail sain, sûr et sans risque.

Chacun de nous doit :

- Respecter les règles de la société sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail
- Prendre toutes les précautions raisonnables afin de maintenir un environnement de travail sûr et sain
- S'assurer que ses actes n'entraînent aucun risque, pour lui-même et pour les autres
- S'assurer qu'il sait ce qu'il faut faire en cas d'urgence sur le lieu de travail
- Signaler à la hiérarchie tout comportement, installation, ou situation de nature à compromettre la sécurité de notre environnement de travail, ainsi que tout accident, même mineur

On ne doit jamais désactiver, déconnecter, ou neutraliser un système de sécurité ou un équipement de contrôle sans l'approbation préalable d'un responsable sécurité. La sécurité est un engagement absolu qui ne doit en aucun cas être compromis par des contraintes de calendrier ni pour aucune autre raison.

Diversité

Nous croyons en la valeur de la différence et considérons qu'elle constitue un atout important pour Sofrabrick. Les origines diverses de nos collaborateurs stimulent la créativité et nous permettent de mieux comprendre les consommateurs.

Sofrabrick s'est engagé à faciliter l'intégration professionnelle de ceux qui ont besoin d'une attention particulière : jeunes adultes, personnes défavorisées et ceux qui ont des besoins physiques spécifiques.

Chacun de nous doit :

- Veiller à ne pas pratiquer aucune discrimination, en particulier basées sur :
 - Le sexe
 - Le handicap
 - La situation familiale
 - Les préférences sexuelles
 - L'âge
 - Les opinions politiques et philosophiques
 - Les convictions religieuses
 - L'activité syndicale
 - Les origines raciales, sociales, culturelles ou nationales

Cela s'applique non seulement au moment de l'embauche mais également aux décisions concernant la formation, la promotion, le maintien dans l'emploi et les conditions de travail en général

- Soutenir et promouvoir l'engagement de Sofrabrick en matière de diversité
- S'assurer que nos fournisseurs, clients et partenaires commerciaux connaissent la politique Sofrabrick en matière de diversité

La première règle est que Sofrabrick respecte les lois nationales. Dès lors, tout collaborateur violerait la législation nationale en matière de discrimination pourrait faire l'objet de sanctions.

La discrimination indirecte correspond à toute mesure qui, bien qu'apparemment neutre, a pour conséquences de désavantager une personne par rapport aux autres en raison de son sexe, de son âge, d'un handicap, ou d'une autre caractéristique.

La discrimination directe correspond à toute mesure en matière d'emploi, de formation, de promotion, de maintien au sein de l'entreprise ou de tout autre aspect de la vie professionnelle faisant que certains ne bénéficient pas d'un traitement équitable ou de l'égalité des chances.

Harcèlement moral

Chacun d'entre nous a droit au respect et à la dignité humaine. A Sofrabrick, ce principe est fondamental dans notre façon de travailler. Tout comportement ou action pouvant aller à l'encontre de ce droit, et en particulier toute forme de harcèlement moral est inacceptable.

Chez Sofrabrick, ce qui est privilégié c'est la confrontation entre les faits et les idées, et jamais entre les personnes.

Chacun de nous doit :

- S'abstenir de tout harcèlement moral
- Soutenir et promouvoir l'engagement de Sofrabrick en faveur d'un lieu de travail exempt de toute forme de harcèlement moral
- Être respectueux des autres : traiter nos collègues de travail comme nous aimerions qu'ils nous traitent

La première règle est que Sofrabrick respecte les lois nationales et donc que tout collaborateur violant la législation nationale en matière d'harcèlement moral pourra faire l'objet de sanctions. Selon les circonstances, les comportements pourront être considérés comme inappropriés, par exemple :

- Les faits et gestes visant à blesser moralement ou vexer
- Pousser volontairement une personne à l'erreur
- Toute forme d'humiliation ou d'intimidation
- L'isolement physique ou social (la « placardisation »)

Votre législation nationale peut être dépourvue de disposition sur ce sujet. Néanmoins, ce type de comportement est certainement réprimé même s'il n'est pas fait explicitement référence au harcèlement moral.

Le rôle de votre responsable hiérarchique est de stimuler et de motiver son équipe à effectuer le travail de qualité que Sofrabrick attend de tous. Ainsi, il est tout à fait justifié que votre responsable évalue la performance des membres de l'équipe ou fasse des commentaires à ce propos. Cependant, un manager doit également traiter son équipe avec respect et agir de manière appropriée. Si vous considérez que vous n'êtes pas traité de façon professionnelle, vous devez essayer d'en parler à votre Directeur des Ressources Humaines. Un bon environnement de travail nécessite l'implication et le soutien de tous, des responsables des équipes.

Harcèlement sexuel

Chacun d'entre nous a droit au respect et à la dignité humaine. Chez Sofrabrick, ce principe est un élément fondamental de notre façon de travailler. Aucun comportement, aucun agissement pouvant enfreindre ce droit n'est acceptable, et en particulier toute forme de harcèlement sexuel.

Chacun de nous doit :

- S'abstenir de tout harcèlement sexuel
- Cesser immédiatement tout comportement si on vous indique qu'il est indésirable
- Soutenir et promouvoir l'engagement

Selon les circonstances, des comportements peuvent être considérées inappropriées en raison de leur gravité ou de leur fréquence. Il est ainsi :

- Des contacts physiques, regards ou gestes indésirables ou inappropriés, des sollicitations invitation ou commentaires inconvenants
- Des distributions ou expositions de documents ou matériaux choquants, en particulier de photographies ou de représentations graphiques inconvenantes

Dans le cas où la situation venait à se produire, vous devez encourager votre collègue à en parler directement à son responsable. Il est essentiel de mettre un point d'arrêt à tout comportement inacceptable avant qu'il ne puisse dégénérer.

Si vous êtes confronté à un problème concernant le harcèlement sexuel, ne le gardez pas pour vous. Parlez-en à votre hiérarchie ou avec votre Directeur des Ressources Humaines ; ils vous apporteront leur aide et leur soutien.

Respect de la vie privée

Nous avons tous droit au respect de notre vie privée.

Sofrabrick s'est engagé à respecter la confidentialité des informations personnelles concernant les collaborateurs (telles que leurs données personnelles, photo, domicile). Sofrabrick ne collecte et ne conserve que les seules données nécessaires à ses activités.

Si vous êtes autorisé à accéder aux données personnelles de nos collaborateurs, vous devez :

- Assurer de ne transmettre de telles informations, en interne à Sofrabrick, qu'aux seules personnes habilitées et uniquement dans la mesure où cela est nécessaire
- Veiller à ne jamais les communiquer à une personne extérieure à Sofrabrick, sauf en cas d'obligation légale ou si le collaborateur vous y a autorisé
- Assurer que ces informations sont conservées en toute sécurité
- Eviter de conserver ces informations plus longtemps que la raison juridique ou professionnelle pour laquelle elles ont été acquises
- Demander conseil avant de transférer des données personnelles hors de leur pays d'origine

Chacun de nous doit :

- S'abstenir d'accéder aux données personnelles des collaborateurs ou de les stocker, sauf à disposer des autorisations nécessaires et d'en avoir impérativement besoin pour les activités de la société
- Garantir le droit de ses collègues au respect de leur vie privée

Conflit d'intérêts

Nous devons tous éviter les situations où nos intérêts personnels pourraient entrer en conflit avec ceux de Sofrabrick.

La simple apparence de conflit d'intérêts pourrait nuire à la réputation de Sofrabrick ainsi qu'à celle de ses collaborateurs.

En matière de conflit d'intérêt potentiel, la règle d'or est de le révéler pour permettre une analyse approfondie de la situation et il est indispensable de dévoiler l'ensemble des faits. Ce qui, à première vue, aurait pu paraître comme une difficulté pourrait ne pas en être une pour la société.

Chacun de nous doit :

- ➔ Informer sa hiérarchie en cas de conflit d'intérêts potentiels donnant ou pouvant donner l'impression d'influer sur son jugement et ses actes (par exemple, lorsqu'un parent travaille chez un fournisseur)
- ➔ S'abstenir d'occuper un poste, une fonction ou détenir un intérêt financier au sein de toute organisation qui est concurrent, un client, un fournisseur ou un partenaire commercial de Sofrabrick dès lors que vos fonctions chez Sofrabrick vous permettent d'avoir une influence sur la relation

En tant
qu'entreprise
citoyenne
responsable

Activité politiques

Sofrabrick respecte le droit de chaque collaborateur de participer, à titre personnel, à des activités politiques, dès lors qu'il est clair qu'en le faisant, il ne représente pas l'entreprise

Tout collaborateur participant à des activités politique doit :

- Indiquer clairement qu'il ne représente en aucune façon Sofrabrick
 - Eviter toute utilisation des ressources de la société (y compris son temps de travail, le téléphone, le papier, le courrier électronique et tout autre bien de la société) afin de mener ou de soutenir des activités politiques personnelles
-

Contribution à la collectivité

Sofrabrick est une entreprise citoyenne, socialement responsable et engagé auprès des collectivités dans lesquelles il développe son activité. Nous encourageons nos collaborateurs à jouer un rôle actif pour la collectivité.

Chacun de nous devrait :

- Soutenir les projets d'intérêt général engagés par Sofrabrick, en participant activement à ceux qui nous concernent le plus ou auxquels notre contribution personnelle peut apporter une plus-value
- N'engager Sofrabrick que dans des actions reflétant ses valeurs et la stratégie de l'entreprise, en matière de projet d'intérêt général
- Comprendre que toute initiative d'intérêt général représente un engagement sur le long terme. Chaque action, indépendamment de sa taille, ne doit être engagée qu'avec un plan clairement défini sur l'évolution du partenariat dans le temps

Responsabilité vis-à-vis de l'environnement

Sofrabrick respecte l'environnement et s'efforce de minimiser son impact écologique. Nous avons pour objectif de communiquer ouvertement sur nos réalisations en ce domaine comme sur nos défis.

De nombreuses activités, nécessaires à la commercialisation de nos produits, ont un effet direct sur l'environnement. Il est de la responsabilité de chacun de chercher à réduire cet impact lorsque c'est possible. En ce domaine, chaque petit geste compte.

Chacun de nous devrait :

- ➔ Contribuer aux initiatives environnementales de Sofrabrick
- ➔ Favoriser l'utilisation de matériaux recyclables et le développement d'emballages biodégradables
- ➔ Réfléchir en quoi nos comportements, dans tous les domaines d'activités, ont un impact sur l'environnement, de sorte à le minimiser chaque fois que possible. Nous pouvons, par exemple, réduire le nombre de déplacements et voyages inutiles, économiser l'énergie et l'eau à éviter de produire des déchets. Lorsque ces derniers ne peuvent être évités, nous devons veiller à ce que les matériaux soient recyclés ou mis au rebut de façon responsable. Les plus petits gestes peuvent faire la différence, comme par exemple trier les déchets alimentaires
- ➔ Prendre toutes mesures nécessaires pour empêcher les infractions aux directives environnementales de Sofrabrick
- ➔ Rapporter immédiatement tout déversement ou émission inhabituel dans l'eau ou l'air à son responsable hiérarchique ou à son responsable de l'hygiène et de la sécurité

Supplément pour les managers

Le rôle du manager

Comme manager, vous avez des responsabilités supplémentaires car :

- Vous donnez l'exemple et promouvez une conduite éthique
- Vous êtes décideur, confronté à des questions plus complexes et plus difficiles
- Votre équipe fera appel à vous pour de l'aide et des conseils

Et, comme manager, vous devrez traiter des sujets qui ne se présentent généralement qu'au niveau managérial, comme :

- La publicité et le marketing
 - Les délits d'initié
 - Le choix des fournisseurs et leur traitement équitables
 - La concurrence
 - La fiscalité
-

Publicité et marketing

Le succès de nos produits est fondé sur leur qualité et leur performance intrinsèques. Celles-ci sont indispensable pour gagner et conserver la fidélité de nos consommateurs.

Tout ceux d'entre nous qui prennent part aux activités de marketing et de promotion des produits doivent :

- Veiller à ce que toutes nos publicités et l'ensemble de nos matériels promotionnels soient basés sur des résultats prouvés et des données scientifiques
- Donner une description juste, fidèle et précise de nos produits et de leurs effets
- Faire tout leur possible pour la clientèle puisse facilement comprendre quelles sont la finalité et la bonne manière d'utiliser nos produits

Choix et traitement équitable des fournisseurs

Les relations de Sofrabrick avec ses fournisseurs dépassent le simple achat de biens et de services. Elles sont essentielles au succès à long terme de notre entreprise. Nous sommes jugés sur la qualité des relations que nous entretenons avec nos fournisseurs. En particulier, nous faisons l'objet de contrôle attentifs sur nos critères de choix et l'engagement de nos fournisseurs à mener leurs affaires de manière responsable.

Chacun d'entre nous qui est en contact avec un fournisseur doit :

- Encourager la sélection des fournisseurs sur la base d'appels d'offres ouverts et concurrentiels ; s'assurer que toutes les offres fassent l'objet de comparaisons et qu'elles soient prises en compte de façon équitable et sans favoritisme
- Faire preuve de transparence quant aux procédures d'appel 'offres et, pour les fournisseurs non sélectionnés, leur communiquer avec délicatesse un compte-rendu honnête
- S'assurer que les Conditions Générales d'Achat et de Paiement de notre société, qui comprennent nos attentes en termes d'éthique, sont bien comprises et respectées par l'ensemble de nos fournisseurs quel que soit le pays où ils se trouvent
- Aider nos fournisseurs à répondre aux attentes de Sofrabrick tout en ayant le courage de mettre un terme à une relation avec un fournisseur qui, de façon répétée, ne satisfait pas nos attentes
- Payer nos fournisseurs aux échéances et conditions prévues (dans la mesure où ceux-ci ont satisfait à leurs obligations)
- S'assurer que nos fournisseurs ne sont pas dans une situation de dépendance économique excessive de Sofrabrick
- S'abstenir d'exiger des fournisseurs des concessions déraisonnables pour leur permettre d'obtenir ou de poursuivre tel ou tel contrat avec Sofrabrick. En particulier, éviter les accords de vente réciproques (on parle d'accord de vente réciproque lorsque l'on stipule ou laisse entendre que telle ou telle opération d'achat de biens ou de services est conditionnée par l'achat, par le fournisseur, de nos propres biens ou services)
- Protéger les informations confidentielles de nos fournisseurs comme s'il s'agissait des nôtres, et en particulier veiller à respecter leurs droits d'auteur et de propriété intellectuelle

Nous sommes fiers de notre réputation d'entreprise qui négocie avec ses fournisseurs ouvertement et en toute coopération. Nos relations sont basées sur les principes d'impartialité, d'équité, de loyauté et nous respectons l'indépendance et l'identité propre de nos fournisseurs. Sofrabrick n'abusera pas de sa position sur le marché pour obtenir un traitement privilégié.

Concurrence

Nous respectons toutes les parties prenantes de notre environnement professionnel, y compris nos concurrents. Nous les traitons comme nous aimerions qu'ils nous traitent. Notre devoir de donner le bon exemple en ce domaine est renforcé par notre position de leader sur le marché des cosmétiques.

Notre intérêt est de travailler dans un secteur où les pratiques commerciales jouissent d'une bonne réputation. Cela nous facilite la tâche et renforce la confiance de nos clients. Le fait de partager avec nos concurrents des informations portant sur des sujets tels que la tarification, les coûts ou les stratégies de marketing, pourrait, à tort ou à raison, donner l'impression qu'il s'y pratique des ententes sur les prix, le partage de territoires ou d'autres sortes de manipulation ou de distorsion de la concurrence.

Chacun de nous doit :

- ➔ Eviter tout contact avec nos concurrents sur toute question confidentielle
- ➔ Eviter d'inciter nos clients ou nos fournisseurs à rompre leurs contrats qu'ils pourraient avoir avec nos concurrents
- ➔ S'abstenir de tout agissement privant un concurrent d'une source d'approvisionnement
- ➔ S'abstenir d'établir des contrats d'exclusivité (c'est-à-dire des contrats imposant à une entreprise de vendre ou de n'acheter que des produits Sofrabrick) avant d'avoir consulté nos conseils juridiques sur un éventuel risque d'abus de position dominante
- ➔ Eviter les contrats liants ou regroupant différents produits ou services (par exemple ceux contraignant un client souhaitant acquérir un certain produit à en acheter un second dit « produit lié ») et ne pas permettre les « ristournes de fidélité » avant d'avoir consulté nos conseils juridiques sur un éventuel risque d'abus de position dominante
- ➔ S'abstenir de dénigrer nos concurrents (y compris faire une fausse déclaration sur leurs produits ou leurs services)

Fiscalité

Sofrabrick souhaite agir comme une entreprise citoyenne partout où elle opère. Pour ce faire, il est impératif de respecter scrupuleusement la législation fiscale et de s'acquitter de l'ensemble des taxes et impôts locaux et nationaux requis.

Chacun de nous doit :

- Veiller à ce que Sofrabrick ne se soustrait pas volontairement à ses obligations fiscales
- S'acquitter de ses obligations à tenir des livres et documents comptables complets et fidèles



Sofrabrick

Politique de confidentialité

Politique de confidentialité notre politique de confidentialité en un coup d'œil

1. Qui sommes-nous ?

Nous sommes **Sofrabrick**, et nous traitons vos données personnelles en qualité de coresponsables du traitement. C'est-à-dire que nous assurons conjointement la prise en charge du traitement et la protection de vos données personnelles.

2. Pour quoi utilisons-nous vos données personnelles ?

Nous utiliserons vos données (obtenues en ligne ou physiquement) pour gérer :

- Votre compte fournisseur ou client
- Votre dossier salarié(e)

Grâce à cette récolte nous pouvons répondre à vos questions ainsi que pour l'envoi de communications personnalisées, si vous le souhaitez.

3. Quel est le fondement du traitement de vos données personnelles ?

Nous sommes compétents pour traiter vos données pour diverses raisons. La plus importante est qu'elles sont nécessaires pour exécuter le contrat que vous avez conclu avec nous.

4. Avec qui partageons-nous vos données ?

Nous partageons vos données avec des prestataires de services qui nous aident ou qui fournissent le support nécessaire avec lesquels nous avons conclu un accord, qu'ils soient situés dans ou hors de l'Union européenne.

5. Vos droits.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles. Dans certains cas, vous avez aussi d'autres droits, par exemple le droit à vous opposer au traitement de vos données ou le droit à la portabilité.

Nous vous invitons à lire notre Politique de confidentialité dans son intégralité pour bien comprendre l'utilisation que nous ferons de vos données personnelles et les droits dont vous disposez concernant celles-ci.

Avant de commencer...

- Dans cette Politique de confidentialité, vous trouverez toute l'information pertinente appliquée à l'utilisation que nous faisons des données personnelles de nos clients et utilisateurs, indépendamment du canal ou du moyen (en ligne ou physiquement) de Sofrabrick que vous utilisez pour interagir avec nous.
- Nous sommes transparents sur ce que nous faisons avec vos données, pour vous permettre de comprendre les implications des traitements mis en œuvre ou les droits que vous avez sur vos données :
 - Toute l'information est mise à votre disposition, de façon permanente, dans cette Politique de confidentialité que vous pouvez consulter à votre gré et, de plus,
 - Des informations concernant chaque traitement de vos données personnelles vous seront aussi fournies au fur et à mesure que vous interagissez avec nous.
- Concernant quelques termes que nous utiliserons dans cette Politique de confidentialité : o
 - Quand nous parlons de notre Plateforme, il s'agit en général d'un quelconque des canaux ou des moyens numériques, ou physiques, que vous avez utilisé pour interagir avec nous, dont les principaux sont :
- ♣ Notre site web, www.Sofrabrick.com.
- ♣ Physiques, dans notre entreprise à Gonesse, France.

1. Qui est responsable du traitement de vos données personnelles ?

Le responsable du traitement de vos données personnelles est :

Sofrabrick, S.A.S.U, la société qui vend actuellement en France les produits de la marque <i>JR</i> : Adresse postale : 9, Avenue Pierre Salvi 95500 GONESSE, France. E	Mail du/ de la Responsable de protection des données : ypruvot@sofrabrick.com
--	---

Autrement dit, Sofrabrick est responsable du traitement. C'est ainsi que, nous avons établi des directives et nous assurons la prise en charge du traitement et de la protection de vos données personnelles.

2. Pour quoi utilisons-nous vos données personnelles ?

Nous traiterons certaines de vos données en fonction des produits, des services ou des fonctionnalités dont vous souhaitez disposer à chaque moment. En général, celles-ci seront les suivantes :

- ♣ Vos données d'identification (par exemple, votre prénom, votre nom de famille, la langue et le pays depuis lequel vous interagissez avec nous, les données de contact, etc.) ;
- ♣ L'information économique et de paiement (par exemple, vos données de paiement ou de carte de paiement, l'information sur vos achats, vos commandes, vos retours, etc.) ;
- ♣ Les données de connexion, de géolocalisation et de navigation (si vous interagissez avec nous à partir de votre téléphone mobile, par exemple) ;
- ♣ L'information commerciale,

Quand nous vous demandons de saisir vos données personnelles pour permettre votre accès à l'une des fonctionnalités ou l'un des services de la Plateforme, n'oubliez pas que certaines cases seront marquées comme obligatoires, puisqu'il s'agit de données dont nous avons besoin pour assurer le service en question ou pour vous permettre d'accéder à cette fonctionnalité. Ainsi, si vous décidez de ne pas nous fournir ces données, il est possible que votre compte/contrat ne puisse pas être conclu avec succès ou que vous ne pourrez pas profiter de ces services ou de ces fonctionnalités.

En fonction de votre manière d'interagir avec notre Plateforme, vos données personnelles seront traitées pour les finalités suivantes :

<p>a. Pour la mise en œuvre, l'application et l'exécution du contrat d'achat ou de services conclu avec nous dans la Plateforme</p>	<p>Cette finalité inclut le traitement de vos données, en particulier pour :</p> <ul style="list-style-type: none">♣ Vous contacter vis-à-vis des mises à jour ou des communications d'informations concernant les fonctionnalités, les produits ou les services conclus, y compris l'envoi d'enquêtes de qualité sur les produits ou les services fournis.♣ Gérer le paiement des produits que vous achetez, indépendamment du moyen de paiement utilisé.♣ Activer les mécanismes nécessaires en vue de prévenir d'éventuelles fraudes contre vous-mêmes et contre Nous pendant le processus d'achat. Si nous considérons que l'opération peut constituer une tentative de fraude, ce traitement peut avoir pour conséquence de bloquer la transaction.♣ Gérer d'éventuels retours après l'achat et gérer des demandes d'information sur la disponibilité d'articles, la réservation de produits via la Plateforme♣ À des fins de facturation et pour mettre à votre disposition les factures des achats
---	---

<p>b. Pour répondre aux demandes ou requêtes réalisées à travers les canaux du Service Client</p>	<p>♣ Nous ne traitons que les données personnelles strictement nécessaires pour gérer ou résoudre votre requête ou votre demande.</p>
<p>c. Pour des finalités de Marketing</p>	<p>Cette finalité inclut le traitement de vos données, sous réserve de votre consentement, en particulier pour :</p> <p>♣ Mise en place d'actions promotionnelles (par exemple, pour la réalisation de concours ou l'envoi de votre liste d'articles conservés à l'adresse électronique que vous nous indiquerez). En participant à une action promotionnelle, vous nous autorisez à traiter les données fournies en fonction de chaque action promotionnelle et à pouvoir les communiquer à travers divers moyens tels que les réseaux sociaux ou la Plateforme elle-même. Les bases légales de chaque action promotionnelle dans laquelle vous participez seront à votre disposition, avec une information plus détaillée sur le traitement de vos données.</p> <p>♣ Diffuser sur la Plateforme, ou à travers nos canaux des réseaux sociaux, des photos ou des images que vous avez partagées de manière publique, si vous nous donnez votre consentement pour le faire.</p>
<p>d. Analyse de l'ergonomie et de la qualité pour l'amélioration de nos services</p>	<p>♣ Quand vous accédez à notre Plateforme, vous êtes informé que nous traiterons vos données de navigation pour des fins d'analyse et de statistique, c'est-à-dire pour comprendre la façon dont les utilisateurs interagissent avec notre Plateforme, afin de pouvoir introduire des améliorations dans celle-ci. Veuillez lire notre politique sur les cookies pour plus d'informations. De même, nous réalisons parfois des actions et des enquêtes de qualité destinées à connaître le degré de satisfaction de nos clients et utilisateurs et pour détecter les domaines dans lesquels améliorer nos performances.</p>

3. Quel est le fondement du traitement de vos données personnelles ?

Le fondement juridique qui nous permet de traiter vos données personnelles dépend de la finalité pour laquelle celles-ci sont traitées, conformément à ce qui est expliqué dans le tableau suivant :

<u>Finalité</u>	<u>Fondement</u>
a. Gérer votre compte/contrat comme utilisateur de la Plateforme	<p>♣ Le traitement de vos données est nécessaire pour l'exécution des conditions régissant l'utilisation de la Plateforme. Autrement dit, le traitement de vos données personnelles est nécessaire pour vous inscrire comme utilisateur de la Plateforme, sinon cette inscription ne pourrait pas être gérée.</p> <p>Si vous choisissez d'utiliser l'accès ou l'identification à travers un réseau social, le motif de notre fondement pour traiter vos données au moment d'autoriser la cession de vos données depuis le réseau social</p>
b. Mise en œuvre, application et exécution du contrat d'achat et du service	<p>♣ Le traitement de vos données personnelles est nécessaire pour l'exécution du contrat ou de prestation de service au travers du quel nous sommes liés</p> <p>♣ L'activation de certains traitements de données associés au processus d'achat peut avoir lieu que si vous le demandez ou si vous nous autorisez expressément, comme dans le cas de la conservation des données de paiement (carte) pour de futurs achats ou le traitement de données. Dans ces cas, la base juridique sur laquelle nous traitons vos données personnelles est votre propre consentement.</p> <p>Nous considérons que nous avons un intérêt légitime pour réaliser les vérifications nécessaires pour détecter et prévenir d'éventuelles fraudes quand vous réalisez un achat. Nous estimons que le traitement de ces données est dans l'intérêt de toutes les parties concernées lors du paiement d'un achat et, plus particulièrement pour vous puisque nous pouvons ainsi prendre des mesures de prévention pour vous protéger contre les tentatives de fraude par des tiers.</p>
c. Service Client	<p>♣ Nous considérons que nous avons un intérêt légitime pour répondre aux requêtes ou aux demandes que vous nous faites à travers les divers moyens de contact existants. Nous estimons que le traitement de</p>

	<p>ces données est aussi dans votre intérêt dès lors qu'il nous permet de gérer convenablement vos demandes et de répondre aux questions posées. Quand vous nous contactez, en particulier pour la gestion d'incidents concernant votre commande ou le produit/ service acheté sur la Plateforme, le traitement est nécessaire pour l'exécution du contrat d'achat. Quand votre question concerne l'exercice des droits sur lesquels nous vous informons ci-dessous, ou des réclamations visant nos produits ou nos services, le traitement de vos données est fondé sur le respect des obligations légales qui nous engage.</p>
<p>d. Marketing</p>	<p>♣ La base légitime pour traiter vos données à des fins de marketing est le consentement que vous nous donnez, par exemple en acceptant de recevoir des informations personnalisées à travers divers moyens, quand vous autorisez l'envoi de notifications push sur votre dispositif mobile, ou quand vous acceptez les conditions juridiques pour participer à une action promotionnelle ou pour publier vos photos sur la Plateforme ou nos canaux des réseaux sociaux. 8 Pour pouvoir vous montrer une information personnalisée, nous considérons que nous avons un intérêt légitime pour réaliser un profilage avec l'information dont nous disposons sur vous (les sites que vous visitez, vos préférences ou l'historique de vos achats) et les données personnelles que vous nous avez fourni comme la tranche d'âge ou la langue, puisque nous considérons que le traitement de ces données est aussi dans votre intérêt puisqu'il vous permet d'améliorer votre expérience comme utilisateur et d'avoir accès à une information conforme à vos préférences</p>
<p>e. Analyse de l'ergonomie et de la qualité</p>	<p>♣ Nous considérons que nous avons un intérêt légitime pour analyser l'ergonomie de la Plateforme et le degré de satisfaction de l'utilisateur puisque nous estimons que le traitement de ces données est aussi dans votre intérêt puisque sa finalité est d'améliorer l'expérience d'utilisateur et d'offrir un service de meilleure qualité.</p>

4. Pendant combien de temps vos données seront-elles conservées ?

La durée de conservation de vos données dépend des finalités pour lesquelles elles sont traitées, comme expliqué ci-dessous :

<u>Finalité</u>	<u>Durée de conservation</u>
a. Gérer votre compte/contrat comme utilisateur de la Plateforme	♣ Vos données seront traitées tant que vous conserverez la qualité d'utilisateur inscrit (c'est-à-dire jusqu'au moment où vous déciderez de rompre le dit contrat).
b. La mise en œuvre, l'application et l'exécution du contrat d'achat ou de services	♣ Nous traiterons vos données pendant le temps nécessaire pour gérer l'achat des produits ou des services que vous avez achetés, y compris tous éventuels retours, plaintes ou réclamations associés à l'achat du produit ou du service en particulier. Dans certains cas, nous ne traiterons les données que jusqu'au moment que vous aurez décidé, comme dans le cas des données de paiement (carte) que vous nous avez demandé de conserver pour d'éventuels futurs achats.
c. Service Client	♣ Nous traiterons vos données pendant le temps nécessaire pour répondre à votre requête ou votre demande.
d. Marketing	♣ Nous traiterons vos données personnelles jusqu'à votre rupture de contrat. Si vous participez à des actions promotionnelles, nous conserverons vos données personnelles pendant 6 mois à compter de la fin de l'action.
e. Analyse de l'ergonomie et de la qualité	♣ Nous traiterons vos données occasionnellement pendant la durée de réalisation d'une action ou d'une enquête de qualité en particulier ou jusqu'à la pseudonymisation de vos données de navigation.

Indépendamment du traitement de vos données personnelles pendant la durée strictement nécessaire pour remplir la finalité correspondante comme indiquée ci-dessus, celles-ci seront ensuite conservées, convenablement sauvegardées et protégées avec un accès restreint pendant le temps duquel la responsabilité pourrait être engagée suite au traitement, en exécution de la réglementation en vigueur à chaque moment. Il sera procédé à la suppression des données personnelles une fois que les éventuelles actions de chaque cas seront prescrites.

5. Vos données seront-elles partagées avec des tiers ?

Afin de remplir les finalités indiquées dans cette Politique de confidentialité, l'accès à vos données personnelles doit être permis aux tiers auxquels nous faisons appel pour vous offrir certains services, c'est-à-dire :

- ♣ Des établissements financiers,
- ♣ Des entités de détection et de prévention des fraudes,
- ♣ Des fournisseurs de services technologiques,
- ♣ Des fournisseurs et des collaborateurs de services de logistique, de transport et de livraison,
- ♣ Des fournisseurs de services liés au service client,
- ♣ Des fournisseurs et des collaborateurs de services liés au marketing et à la publicité

Pour des raisons d'efficacité du service, certains de ces fournisseurs sont situés en dehors de l'Espace économique européen dont le niveau de protection des données personnelles n'est pas comparable à celui de l'Union européenne, c'est notamment le cas des États-Unis.

6. Quels sont vos droits quand vous nous fournissez vos données ?

Nous nous engageons à respecter la confidentialité de vos données personnelles et à garantir l'exercice de vos droits. En tant que responsables, nous avons convenu que ceux-ci peuvent être exercés sans aucun coût en nous adressant un courrier électronique à une adresse de courrier unique vpruvot@sofrabrick.com, en indiquant simplement le motif de votre demande et le droit que vous voulez exercer. Si nous considérons nécessaire de pouvoir vous identifier, nous pourrions vous demander une copie d'une pièce d'identité ou d'un extrait K- bis

Indépendamment de la finalité ou de la base légale en vertu de laquelle nous traiterons vos données, vous avez particulièrement droit à :

- Nous demander l'accès aux données dont nous disposons sur vous. Nous vous rappelons que si vous êtes utilisateur inscrit de la Plateforme, cette information peut aussi être consultée dans la section correspondante à vos données personnelles.
- Nous demander la rectification des données dont nous disposons déjà.

Nous vous rappelons que si vous êtes utilisateur inscrit de la Plateforme, vous pouvez aussi accéder à la section correspondante à vos données personnelles de votre compte pour modifier ou mettre à jour vos données personnelles. Cependant, n'oubliez pas qu'en nous fournissant vos données personnelles de manière active et par toute voie, vous vous assurez que celles-ci sont vraies et exactes et que vous vous engagez à nous communiquer tout changement ou modification de celles-ci. Tout dommage ou toute perte causée à la Plateforme ou au responsable de la plateforme ou à tout autre tiers au motif d'une communication d'information erronée, inexacte ou incomplète dans les formulaires d'inscription, relève de la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Nous vous prions de ne pas oublier qu'en règle générale vous ne devez fournir que vos propres données personnelles et non celles de tiers, sauf ce qui est permis dans cette Politique de confidentialité.

Suite

- Nous demander de supprimer vos données dans la mesure où elles ne sont plus nécessaires pour la finalité pour laquelle nous aurions pu avoir besoin de les traiter, d'après ce qui a déjà été indiqué ci-dessus, ou pour lesquelles nous ne sommes plus compétents pour le faire.

- Nous demander de limiter le traitement de vos données, ce qui implique que, dans certains cas, vous pouvez nous demander de suspendre momentanément le traitement des données ou de les conserver au-delà du temps nécessaire si vous en avez besoin.

- Fournir des directives concernant la conservation, l'effacement ou la communication de vos données personnelles après votre décès ou cessation d'activité. Si vous nous avez donné votre consentement pour le traitement de vos données pour une quelconque finalité, vous avez aussi le droit de le retirer à tout moment. Certaines façons de retirer votre consentement sont expliquées au paragraphe 2 dans lequel nous expliquons les finalités du traitement de vos données.

Tel que cela a été expliqué au paragraphe 3, quand le traitement de vos données est fondé sur votre consentement ou l'exécution du contrat, vous aurez aussi le droit de demander la portabilité de vos données personnelles. Ceci veut dire que vous aurez le droit de recevoir les données personnelles que vous nous avez fournies dans un format structuré, d'utilisation courante et lisible par une machine, afin de pouvoir le transmettre directement à une autre entité, pour autant que cela soit techniquement possible.

Par ailleurs, si le traitement de vos données est fondé sur notre intérêt légitime, vous aurez aussi le droit de vous opposer au traitement de vos données.

En dernier lieu, nous vous informons de votre droit à présenter une réclamation auprès de la correspondante autorité de contrôle en matière de protection des données.

7. Qu'arrive-t-il si vous nous fournissez des données de tiers ?

Nous proposons certaines fonctionnalités ou des services requérant le traitement des données personnelles d'un tiers que vous nous aurez fournis. En cas de fourniture des Données personnelles relatives à des tiers, vous nous assurez qu'ils ont été informés sur les finalités et la façon dont nous avons besoin de traiter leurs données personnelles.

8. Changements de la politique de confidentialité

L'information contenue dans cette Politique de confidentialité peut être modifiée si nous le jugeons utile. Le cas échéant, ceci vous sera notifié par plusieurs voies à travers la Plateforme, ou même communiqué à votre adresse électronique si le changement en question est particulièrement important pour votre confidentialité, de manière à pouvoir réviser les changements, évaluer ceux-ci et, s'il y a lieu, vous opposez ou vous retirez d'un service ou d'une fonctionnalité.

En tout cas, nous vous suggérons de revoir cette Politique de confidentialité de temps en temps, afin de prendre connaissance de changements mineurs ou de l'introduction d'une amélioration interactive, en profitant du fait qu'elle constituera toujours un repère permanent d'information dans notre site.